

FORMATION

LA VITICULTURE GRANDEUR NATURE

Du 25 septembre 2023 au 02 mai 2024

PROGRAMME



PRÉSENTATION GÉNÉRALE

La formation **“Viticulture grandeur nature”** est organisée par **Ver de Terre Production et AP32**. Se déroulant **sur huit mois**, elle fait intervenir un panel large de formateurs, d'experts et de viticulteurs sur des thématiques en lien avec la vigne.

Face aux pressions environnementales et sociales, le monde agricole est en transition et les agriculteurs sont amenés à faire évoluer leurs pratiques. Vous êtes de plus en plus nombreux à souhaiter pratiquer l'**agroécologie** sur vos domaines, exprimant un besoin accru de formation.

La formation “Viticulture grandeur nature” vous permettra de vous **approprier les techniques de productions agroécologiques** dans l'objectif de réussir et de **pérenniser votre installation**.

La formation se déroule du 25 septembre 2023 au 02 mai 2024.

Elle **regroupe un public ayant un projet d'installation ou installé dans toute la France** et est réalisée **entièrement à distance** via deux modalités :

- Des parcours de **e-learning** où seront accessibles 24/24h et 7/7j des cours vidéos, des exercices ainsi qu'un forum pour échanger avec les formateurs et les autres participants.
- Des **classes virtuelles**, pour échanger avec les formateurs et des professionnels experts qui répondront à toutes vos questions.
Ces visioconférences auront lieu le jeudi de 18h à 20h

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉES

La formation a pour objectif de vous transmettre les savoirs et les connaissances théoriques ainsi que leur application pratique permettant de mettre en place des systèmes de cultures durables et productifs, selon les méthodes agroécologiques.

Les compétences visées sont :

> **Décrire et expliquer les fondamentaux de l'agroécologie et du sol vivant, et les grands processus qui sous-tendent la fertilité des écosystèmes viticole.**

- > Être capable d'analyser et de choisir des pratiques agricoles agroécologiques, adaptées à son contexte pédo-climatique et à ses objectifs de production.
- > Savoir établir une stratégie d'entreprise cohérente à l'installation en lien avec ses objectifs de production et de commercialisation.
- > Identifier les bases de la santé des vignes, leurs équilibres nutritionnels et formuler des hypothèses de réduction des traitements.

PUBLIC VISÉ ET PRÉ-REQUIS

La formation "Viticulture grandeur nature" s'adresse à tous et souhaite former agriculteurs, porteurs de projet, techniciens et conseillers viticoles.

La formation s'adresse à un **public national**.

Les stagiaires doivent être en mesure d'utiliser des **outils informatiques de base** (ZOOM pour les visioconférences, micro et caméra, réception et envoi d'emails, téléchargement et envoi de fichiers pdf, photo etc.).

Personne à mobilité réduite (PMR) ou en situation de handicap (PSH) :

Il est très vivement conseillé de nous contacter avant toute inscription car cette formation à distance peut être inaccessible en fonction de votre handicap.

Délais d'inscription : les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 10 septembre 2023. Une fois votre inscription réceptionnée nous revenons vers vous dans un délai de 5 jours ouvrés.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Chaque participant à la formation reçoit un accès individuel et personnel à la plateforme de formation afin de suivre son parcours de formation.

Les parcours de **e-learning** sont disponibles sur notre plateforme en ligne et sont composés de ressources pédagogiques (courtes vidéos accompagnées d'exercices, QCM, fiches techniques etc.). Les participants réalisent ces parcours sur une période définie, à leur rythme, en autonomie.

Ces parcours sont accessibles 24h/24 et 7j/7 sur la plateforme avec un ordinateur, une tablette ou un smartphone. Un suivi pédagogique et technique est assuré par l'animateur de la formation, avec qui les participants peuvent échanger tout au long du e-learning.

Les **classes virtuelles** sont des temps de formation où l'ensemble des participants se connecte et se réunit sur une plage horaire imposée.

Elles sont réalisées grâce à des outils de visio-conférence en ligne, permettant notamment de :

- Partager l'écran du formateur ou des participants
- Prendre la parole et échanger par chat en direct
- Utiliser la fonction "Tableau blanc" (par le formateur ou les stagiaires)
- Partager en ligne des vidéos ou des documents

MOYENS PÉDAGOGIQUES

L'accès aux parcours e-learning est illimité pendant et après la formation.

Les classes virtuelles sont enregistrées et également disponibles en rediffusion sur la plateforme de formation pendant et après la formation.

Les participants peuvent télécharger les scripts, les supports de formation et la bibliographie des parcours e-learning.

Afin de s'assurer du bon déroulé de la formation en ligne, **une assistance technique et pédagogique** est mise en place pour les participants. Une animatrice est disponible par mail et téléphone 30 minutes avant le début de la classe virtuelle et pendant son déroulé pour assister techniquement les participants lors de la classe virtuelle. Les participants peuvent poser des questions via la plateforme e-learning ou directement par mail et téléphone à l'encadrant digital principal. Les participants reçoivent une réponse de correction automatique de la plateforme pour les exercices réalisés.

Assistance technique et pédagogique : melodie.rolland@verdeterreprod.fr

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE SUIVI

E-learning

Au sein de chaque parcours e-learning, des quiz sont utilisés comme outils de validation d'acquis. Ils permettent de s'assurer, tout le long du parcours, que le stagiaire a bien compris le contenu de la formation.

Classes virtuelles

La formation compte 27 classes virtuelles. Il est obligatoire d'assister à 80% des classes virtuelles, soit 22 classes virtuelles.

Les absences aux classes virtuelles doivent être exceptionnelles et justifiées par mail au responsable de la formation plus tard 48h avant la classe virtuelle.

Chaque classe virtuelle est accompagnée d'un questionnaire sur la thématique abordée, à compléter par les stagiaires.

L'intégralité des activités (quiz, exercices, évaluations etc.) sont à réaliser dans les délais de formation.

Certification et examens

La formation est certifiante, et permet de candidater à l'obtention de la certification professionnelle [RS5971 "Intégrer l'agroécologie dans son activité agricole"](#).

A ce titre, vous vous êtes engagé à vous présenter à deux temps d'examens qui font partie intégrante du parcours de formation et permettent d'évaluer les connaissances et capacités acquises en e-learning et lors des classes virtuelles, dans le cadre d'un dossier individuel d'évaluation.

Les compétences évaluées par le référentiel de certification sont :

- C1 : Analyser la santé et le potentiel de fertilité d'un sol agricole en s'appuyant sur des indicateurs et des outils de diagnostic.
- C2 : Identifier et analyser les solutions techniques disponibles issues de l'agroécologie.
- C3 : Définir et caractériser la mise en œuvre de techniques en agroécologie en exposant les moyens à mobiliser.
- C4 : Suivre la mise en place des techniques et des optimisations agroécologiques en utilisant des indicateurs environnementaux, économiques et sociaux.
- C5 : Savoirs associés

N° d'examen	Compétences évaluées	Modalités d'examen
Examen 1	C1 C2	Diagnostic de sol à partir de photos et d'éléments fournis. Questions ouvertes, questions fermées.
Examen 2	C3 C4 C5	Questions ouvertes, questions fermées. QCM final sur l'ensemble des thématiques de la formation (C5)

Un certificat de fin de formation attestant de l'atteinte des objectifs pédagogiques de la formation est remis à chaque participant.

Un parchemin de certification est remis aux participants après la formation si les résultats aux examens concordent avec les attentes de la certification visée.

INTERVENANTS ET FORMATEURS

Les parcours de e-learning et les classes virtuelles sont assurés par des formateurs de Ver de terre Production faisant partie de l'équipe pédagogique et par des intervenants extérieurs possédant des compétences et une expertise dans un domaine particulier.

Alain Canet: Formateur, il est intervenant de l'association Arbre et Paysage 32 et mène à travers elle la réalisation de projets d'aménagement partout en France.

Konrad Schreiber: Président de "La Belle Vigne" pour relever le défi d'une vigne autofertile, productive, productrice de biodiversité, séquestrant du carbone, et proposant une sortie des pesticides via les sols vivants, couverts et la mise en place des techniques d'oxydo-réduction

Hervé Coves: Spécialiste des plantes et des champignons, il forme et accompagne les agriculteurs chez Arbre et Paysage 32.

Marc André Selosse: Biologiste spécialisé en botanique et mycologie. Fin spécialiste de la symbiose des champignons et des plantes. professeur du Muséum national d'histoire naturelle à Paris 3, au sein de l'Institut de systématique, évolution, biodiversité, où il dirige l'équipe *Interactions et évolution végétale et fongique*. Il dirige aussi des équipes de recherche à l'étranger, aux universités de Gdańsk (Pologne, depuis 2015) et de Kunming (Chine).

Marceau Bourdarias: Enseigne depuis plus de 15 ans une taille douce de la vigne qui tire sa force du lien entre connaissances empiriques et scientifiques.

Michaël Georget: Vigneron à Laroque des Albères, il pratique la polyculture en biodynamie.

François Dargelos: Viticulteur et formateur au CFPPA viticole du Gers, il protège et enrichit le sol de ses vignes par l'utilisation de différentes couvertures végétales depuis maintenant plus de 15 ans.

Justine Vichard: Vigneronne et ingénieure conseil, fondatrice du "pacte végétal", accompagnement en phytothérapie.

Johanna Villenave-Chasset: Docteure en entomologie et écologie du paysage, elle est l'auteure du livre « Biodiversité fonctionnelle » paru chez La France Agricole.

Pierre Sanchez: Oenologue consultant au sein de l'entreprise Duo oenologie .

Florian Beck Hartweg: Vigneron alsacien passionné par la vie des sols et la biodiversité. Il consacre une bonne partie de son temps à la vie collective du vignoble alsacien (Université des Grands Vins, Vignerons Indépendants, Confédération Paysanne entre bien d'autres engagements).

Robin Euvrard: Ingénieur agronome, vigneron en Muscadet. Formateur au sein de la société **ECO-DYN** et de la corporation **Architectes du vivant**

Simon Ricard: Consultant et formateur en hydrologie et agricultures régénératives.

Julien Albertus: Vigneron en Agriculture de conservation des sols en Alsace. Il encourage la vie des sols par un enherbement permanent.

Corentin Houillon: accompagne les viticulteurs dans la mise en place d'une conduite de la vigne innovante, durable et productive grâce à la taille physiologique, les engrais verts et la phytothérapie.

Maxime Pourveur: Jeune vigneron Catalan spécialisé dans la taille physiologique, membre des "architectes du vivant".

Valentin Morel: Vigneron jurassien auteur du livre "un autre vin". Valentin met un point d'honneur à redonner du sens et de la valeur au travail des vignes.

Benoît Marchadour (LPO): Association pour la préservation de la nature et de la biodiversité.

CALENDRIER ET PROGRAMME DÉTAILLÉ

Les **parcours e-learning (EL)** sont accessibles à la date renseignée et disponible à vie par la suite. Pour chaque parcours, un **questionnaire d'évaluation des acquis** est à remplir par le stagiaire.

Les **classes virtuelles (CV)** ont lieu les **jeudi et débutent à 18h00**. Un **questionnaire d'évaluation des acquis** est à remplir par le stagiaire à la fin de chaque classe virtuelle.

Les informations dans le calendrier ci-dessous sont **prévisionnelles** et sont susceptibles d'être modifiées en fonction de la disponibilité des formateurs et des imprévus inhérents à ce type de formation.

FORMATION

La viticulture grandeur nature.

Durée totale de **87 heures** dont :

- 6 parcours e-learning d'une durée totale de 26 heures
- 27 classes virtuelles d'une durée totale de 54 heures
- 7 heures d'examens

Les informations dans le calendrier ci-dessous sont **prévisionnelles** et sont susceptibles d'être modifiées en fonction de la disponibilité des formateurs et des imprévus inhérents à ce type de formation.

Format	Date	Intitulé	Intervenant
Introduction			

Format	Date	Intitulé	Intervenant
EL	25/09/2023	Agroécologie : initiation (4h30)	
Identifier les maux de l'agriculture ; comprendre les enjeux de l'agroécologie ; identifier les principes de l'agroécologie			
EL	25/09/2023	Agroforesterie : une introduction (3h00)	
Ecologie et physiologie de l'arbre. Principes d'aménagement agroforestier.			
CV	12/10/2023 18h-20h	Présentation de la formation Présentation des stagiaires et des projets	Robin Euvrard
PARTIE 1 - Comprendre son sol pour déterminer son potentiel			
EL	19/10/2023	Agroécologie : perfectionnement (10h)	
Comprendre le fonctionnement des sols, des plantes en lien avec les microorganismes et pédofaune Savoir décrire et expliquer le cycle de l'auto fertilité.			
CV	19/10/23 18h-20h	Plantes bio-indicatrices	François Dargelos
Savoir comparer différentes plantes bio-indicatrices et interpréter ces observations en matières de pratiques d'entretien du sol			
CV	26/10/23 18h-20h	Mycorhizes en vigne : une symbiose invisible mais essentielle	Marc André Selosse
Penser la conduite du vignoble pour favoriser la vie mycorhizienne .			
CV	02/11/23 18h-20h	Sols vivants et paramètres de la vitalité	Konrad Schreiber
Agriculture Bio-Logique.			
CV	09/11/23 18h-20h	Réaliser un design agroécologique étape par étape	Simon Ricard
Optimiser la gestion de l'eau			
PARTIE 2 - La vigne et la production végétale			
CV	16/11/23 18h-20h	Agronomie du paysage	Hervé Covès
Être en mesure d'améliorer les fonctionnalités biologiques du sol et par conséquent des vignes.			
CV	23/11/23 18h-20h	Bilan intermédiaire	Robin Euvrard
Traduire les connaissances en itinéraires techniques.			

Format	Date	Intitulé	Intervenant
EL	30/11/23	La vigne et son fonctionnement (2h30)	
Apprendre à définir précisément les différentes parties de la vigne, les rôles de ses organes et les grands phénomènes physiologique de son cycle de développement			
CV	30/11/23 18h-20h	Génétique et système racinaire	Corentin Houillon
Comprendre l'importance de la qualité du système racinaire pour la pérennité de la plante			
CV	07/12/23 18h-20h	Physiologie végétale et flux de sève	Maxime Pourveur
Limitation de l'allongement et maintien de l'étanchéité.priorité au cambium, organe de la résilience.			
CV	14/12/23 18h-20h	Les couverts végétaux en viticulture	François Dargelos
Gérer son enherbement.			
CV	21/12/23 18h-20h	Taille physiologique	Marceau Bourdarias
Comprendre la circulation des flux de sèves dans la vigne.			
CV	04/01/24 18h-20h	Bilan intermédiaire	Robin Euvrard
Traduire les connaissances en itinéraires techniques			
CV	11/01/24 18h-20h	Fertilité et azote	Justine Vichard
Utiliser le génie végétal pour améliorer la fertilité de son vignoble.			
PARTIE 3 - Envisager la transition opérationnelle de son vignoble			
EL	18/01/24	Approche redox/pH (4h00)	
Savoir décrire les indicateurs PH et Redox			
CV	18/01/24 18h-20h	Alternative biologique aux pesticides	Johanna Villenave Chasset
Biodiversité fonctionnelle			
CV	25/01/24 18h-20h	Importance des réseaux de circulation et favorisation de la biodiversité.	LPO
Favoriser la biodiversité dans ses vignes.			

Format	Date	Intitulé	Intervenant
CV	01/02/24 18h-20h	Agroforesterie en viticulture	Alain Canet et Manu Greffer
<i>état des lieux et construction des projets</i>			
EXAM 1 3h30	Principes agronomiques Pratiques agrémentées et dégradées des sols Diagnostic d'un sol sur la base de photos fournis Choix de pratiques pour la plantation d'une parcelle		
CV	15/02/24 18h-20h	Du bon usage du soufre et du cuivre	Florian Beck Hartweg
<i>Retrouver un équilibre afin de limiter les traitements</i>			
CV	22/02/24 18h-20h	Passer d'une monoculture de vigne à une polyculture.	Michaël Georget
<i>relancer l'activité de polyculture</i>			
CV	29/02/2024 18h-20h	Les phytostimulants en viticulture: impact sur l'état physiologique et la résistance aux maladies.	Justine Vichard
<i>Optimiser la performance photosynthétique et métabolique</i>			
CV	07/03/24 18h-20h	Bilan intermédiaire	Robin Euvrard
<i>Traduire les connaissances en itinéraire technique</i>			
CV	14/03/24 18h-20h	Comment penser la vigne face à la crise écologique	Valentin Morel
<i>Manifeste pour une approche intellectuelle des travaux manuels</i>			
Partie 4 - Harmoniser les approches agroécologiques en viticulture			
EL	21/03/24	Travaux en vert (2H)	
<i>comprendre les différents travaux en vert intervenants dans la conduite de la vigne</i>			
CV	21/03/24 18h-20h	Valorisation marketing des produits agroécologiques	Julien Albertus
<i>Agroécologie: "Voie royale" pour répondre aux enjeux environnementaux et socio-économique</i>			

Format	Date	Intitulé	Intervenant
CV	28/03/24 18h-20h	Carence azotée des moûts: Comment gérer l'azote de la vigne au vin?	Justine Vichard
<i>Conséquences d'une carence azotée</i>			
CV	04/04/24 18h-20h	Les travaux en vert d'été: palissage et vendanges en vert	Marceau Bourdarias
<i>comprendre et piloter les travaux en vert</i>			
CV	11/04/24 18h-20h	Coût de production et prix de vente	Robin Euvrard
<i>conseils autour des choix stratégiques à l'installation (investissements, définition des objectifs économiques...)</i>			
CV	18/04/24 18h-20h	Vinification douce	Pierre Sanchez
<i>Réduire les intrants</i>			
EXAM 2 3h30	Techniques de production agroécologique Indicateurs de durabilité économique, environnementale et sociale QCM (Questionnaire à choix multiples) final Questions fermées sur l'ensemble des thématiques abordées dans la formation		
CV	02/05/24 18h-20h	Bilan de fin de formation	Robin Euvrard
<i>Retenir les enseignements.</i> <i>Irriguer ces pratiques et ces pensées.</i>			

TARIFS ET FINANCEMENT

Quel que soit le mode de financement, **25€ TTC de frais de dossier** sont à régler à l'inscription.

Agriculteur cotisant à la MSA

Le coût total d'inscription à cette formation s'élève à 2 500 € TTC.

Ce montant est intégralement financé dans le cadre du fonds de formation agricole VIVEA 2023 et 2024, sous réserve de votre éligibilité (cotisations à jour, crédits de formation suffisants) et de la complétion des justificatifs de formation : émargement, fiche individuelle, exercices en ligne.

Porteur de projet agricole en parcours d'installation (PPP)

Le coût total d'inscription à cette formation s'élève à 2 500 € TTC.

Ce montant est intégralement financé dans le cadre du fonds de formation agricole VIVEA de 2023 et 2024, sous réserve de votre éligibilité (cotisations à jour, crédits de formation suffisants) et de la complétion des justificatifs de formation : émargement, fiche individuelle, exercices en ligne.

Pour les personnes en parcours à l'installation, vous trouverez ci-dessous les justificatifs à nous adresser afin de bénéficier d'une prise en charge par le fonds Vivéa :

- L'original de votre attestation des conditions d'éligibilité au financement de VIVEA pour les créateurs ou repreneurs d'exploitation agricole délivré par votre CEPPP signé et tamponné du cachet de votre CEPPP
- L'original de votre formulaire « Engagement du créateur ou repreneur d'exploitation agricole » signé par vos soins
- La copie de votre PPP signée des 2 conseillers et vous-même
- La copie d'écran de votre CPF (votre nom doit apparaître)

Financement avec vos droits CPF

Le coût d'inscription à cette formation s'élève à 2 250 € TTC.

Cette formation vous délivre une certification professionnelle reconnue par l'État, vous pouvez donc utiliser vos droits à la formation disponibles sur votre compte personnel de formation (CPF) pour financer cette formation. Le CPF est utilisable tout au long de votre vie active (y compris en période de chômage) pour suivre une formation qualifiante ou certifiante. Le CPF a remplacé le droit individuel à la formation (Dif).

Si vous n'avez pas les crédits CPF suffisants, il est possible de mobiliser Pôle Emploi ou votre employeur pour compléter le paiement.

Salariés agricoles et non agricoles

Le coût d'inscription à cette formation s'élève à 2 250 € TTC.

Les frais d'inscription ainsi que les salaires pendant les temps de formation peuvent être pris en charge en tout ou partie par le fonds de formation de votre structure (OCAPIAT pour le secteur agricole). Il vous revient de faire la demande de prise en charge soit 2 semaines avant le début de la formation auprès de leurs services, soit nous vous facturons directement le montant de la formation, à charge pour vous d'en demander le remboursement.

Financement autonome

Pour les participants qui ne peuvent bénéficier d'aucune prise en charge et qui souhaitent auto-financer leur participation à la formation, le coût d'inscription à cette formation s'élève à 1 600 € TTC.

Un acompte de 275 € TTC est demandé à l'inscription, il comprend les frais de dossier. Le solde est à régler avant le début de la formation.

Un paiement mensualisé est possible, contactez-nous à ce sujet.